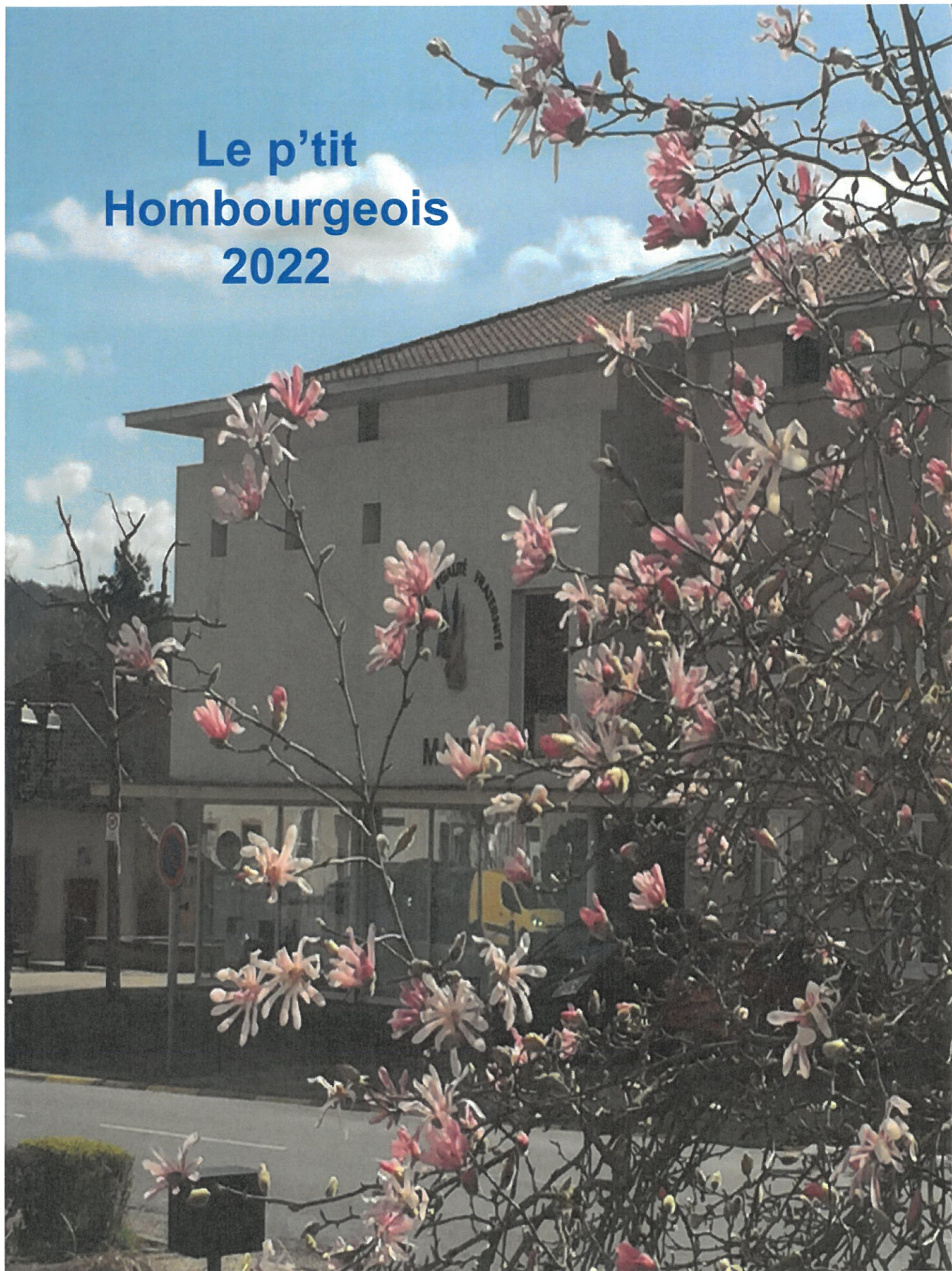


**Le p'tit
Hombourgeois
2022**



Sommaire

- Le mot du Maire
- Budget communal-Résultat 2021
- La boîte à lire
- Les colis du partage
- Le Père Noël
- Travaux et projets
- Aménagement de l'entrée du village
- Rentrée scolaire 2022/2023
- Marre ! Marre ! et encore Marre !
- Une retraite bien méritée pour le lieutenant Daniel HOSSANN
- Patriote avant tout
- Bravo, bel exemple
- Ramassage déchets
- Quand la jeunesse nous interpelle
- Barrage castors
- Harmonie est arrivée !!!
- Les avez-vous déjà rencontrés ?
- L'arbre aux quarante écus
- La processionnaire du chêne signalée dans ma commune
- Chenilles processionnaires
- Associations
- Syndicat des Bassins Versants
- Etat civil
- L'agence « France service »
- Urbanisme en ligne
- Les dangers du monoxyde de carbone
- Déchèteries-Calendar des collectes
- Numéros utiles

Le Mot du Maire

Petit à petit, la vie reprend ses droits.

Même si la vigilance reste de mise, nous pouvons à nouveau sortir à visage découvert.

2021 aura été une année en demi-teinte, modulée de ses restrictions, ses tolérances et sa campagne de vaccination difficile.

J'ai une pensée forte pour celles et ceux qui ont perdu un être cher, un proche et je m'associe à leur douleur.

Cette année encore, l'activité communale a été à l'image de la société !!!

Les projets engagés ont du mal à se réaliser ou à se finaliser, tributaires des entreprises qui ont beaucoup de difficultés à se faire livrer en matériel.

Malgré tout, les engagements pris par la mairie sont honorés et le timing est respecté. Afin de rendre notre village plus attractif et convivial, plusieurs projets sont encore à l'étude et seront réalisés avant la fin du mandat que vous nous avez confié.

Mais à quoi bon disposer de beaux locaux et matériels si nous n'avons pas l'occasion de les utiliser !!! Il manque une chose essentielle à notre village, une chose qui fédère les gens, capable de nous donner l'envie de nous rassembler, rien que pour le plaisir de nous retrouver tous ensemble autour d'une table et partager de bons moments.

J'appelle donc de tous mes vœux qu'en cette année 2022 une association des fêtes puisse voir le jour et nous procure ce plaisir, celui de nous retrouver de temps en temps, de nous faire oublier même un court moment, la morosité que nous subissons depuis déjà deux longues années.

Pour ce faire je demande aux personnes intéressées de venir me rencontrer en mairie ou à leur domicile afin d'évoquer toutes les dispositions nécessaires pour relever ce challenge.

L'équipe municipale est entièrement à votre écoute et à votre disposition. Le maire, les adjoints et notre secrétaire vous y accueillent aux heures d'ouverture au public et bien entendu en dehors sur simple rendez-vous.

Merci de donner priorité aux échanges directs plutôt que d'étaler vos questionnements et petits désagréments quotidiens sur les réseaux sociaux.

Pour ceux d'entre vous qui êtes déjà venus nous voir, une solution a toujours été trouvée. Notre équipe restera toujours disponible afin de vous rencontrer, recueillir vos propositions tout comme vos doléances et de trouver ensemble le temps et les moyens de les étudier ou de les résoudre autant que possible.

Je vous souhaite bonne lecture de notre revue communale. Veillez bien sur vos proches, restez vigilants et espérons que l'année se termine sous les meilleurs auspices que la précédente,

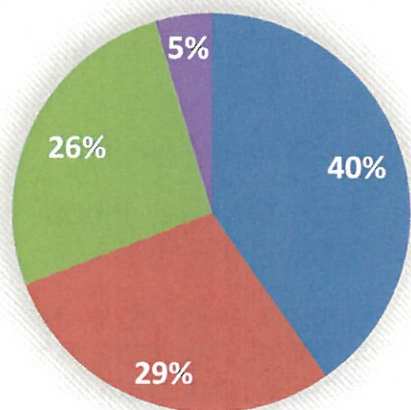
Didier HILBERT, maire

Budget communal – M14

Résultat 2021

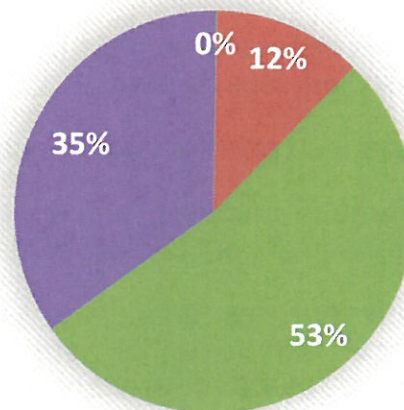
Fonctionnement

Dépenses = 286 977,61 €



- Charges à caractère générale
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

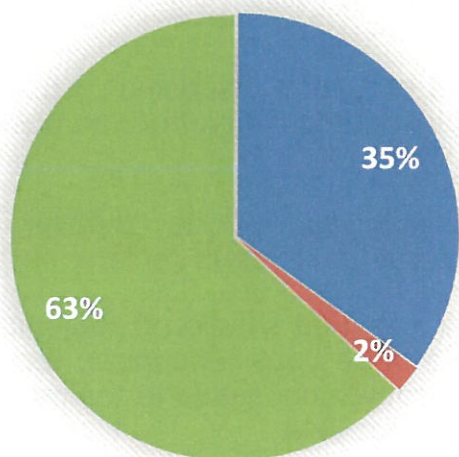
Recettes = 414 070,75 €



- Attenuation de charges
- Produits de service du domaine et vente diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations

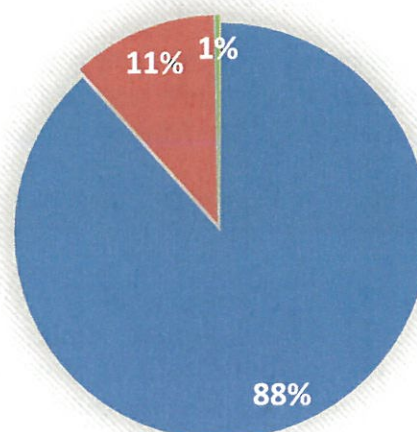
Investissement

Dépenses = 181 539,46 €



- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Recettes = 172 363,54 €



- Immobilisations corporelles
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées

La boîte à lire

« Les lectures sont les véritables évènements de la vie » Jorge Luis BORGES

Au printemps dernier, une boîte à lire a été installée dans la commune. Cela devient très courant dans le paysage et elles fleurissent partout dans les villes, les parcs, les centres commerciaux...

La boîte à lire Hombourgeoise est située à proximité de la mairie, à l'abri des intempéries. C'est un meuble qui a été récupéré et restauré par des petites mains travailleuses de la commune.

La boîte à lire offre un cadre souple d'utilisation qui repose sur l'échange et le partage.

On dépose ou on emprunte un ou plusieurs livres. Cela permet de faire partager à d'autres le plaisir de sa lecture ou de prendre simplement l'un de ceux déjà en place.

Elle est accessible à tous, pour tous les âges, 24h/24 et 7j/7.

Ce service est totalement gratuit et aucune inscription n'est nécessaire.

Nous vous souhaitons de l'utiliser sans modération et de passer de bons moments de lecture !



Les colis du partage

Le Samedi 18 et le Dimanche 19 Décembre 2021, des colis, commandés par l'équipe municipale, ont été distribués aux Aînés de notre village. En ce début de période festive, nous ne pouvions oublier les habitants de 65 ans et plus. L'étonnement a rapidement fait place à de la joie et de la reconnaissance et, à quelques exceptions près, l'accueil reçu par les conseillers municipaux, a été chaleureux.

Depuis deux ans, en effet, la situation sanitaire ne nous a plus permis d'organiser le traditionnel et tant attendu repas de fin d'année et ce passage chez l'habitant a pu représenter une petite bouffée d'oxygène.

Plusieurs d'entre vous avez regretté le fameux repas et vous vous impatientez de pouvoir vous réunir à nouveau; pour d'autres qui n'avaient pas l'habitude d'y participer, cette venue au domicile était la bienvenue. A l'avenir, en espérant que les conditions sanitaires seront plus favorables, nous allons réfléchir à une formule mixte: repas en salle pour le plus grand nombre; livraison à domicile du colis pour celles et ceux qui ne pourront ou ne voudront pas se déplacer. Cette distribution a représenté un moment de partage et d'échange. Il est important que les liens entre les générations soient préservés, surtout en cette longue période perturbée.

*Monsieur MASSARO Fulvio
(Doyen de la commune)*





Le 17 décembre dernier, nous avons accueilli un invité de marque...

LE PÈRE NOËL !!!

Il a rencontré avec grand plaisir les petits écoliers de notre village et leur a distribué livres et friandises.

Quel bonheur de voir briller les yeux des enfants !!!

Cet évènement a rencontré un vif succès auprès des petits et des grands.

La municipalité s'est réjouie de ce moment de convivialité avec les familles et souhaite de tout cœur renouveler cette action.



Travaux et projets

Certains chantiers et travaux se voient plus que d'autres...

Ainsi tout le monde a pu constater que la traversée du village a enfin été sécurisée avec la mise en place de deux plateaux surélevés.

La commune continue de faire modifier l'éclairage public par la société ELRES RESEAUX en remplaçant les luminaires par des leds.

L'entreprise MOLARO réalisera un troisième plateau surélevé « route de Kédange », Il permettra de réduire la vitesse et sécurisera la circulation des riverains.

L'entreprise EUROVIA devait intervenir fin 2021 pour boucher tous les trous dans les rues de la commune. Malheureusement les conditions climatiques ont empêché cette intervention et ce chantier est reporté au printemps.

L'année 2021 a été riche en réunion et mises au point avec différents promoteurs immobiliers, Nous avons finalisé le projet de deux lotissements.

Le premier avec Nexity qui a déposé un permis d'aménager pour le lotissement «Les hautes terres» avec le projet d'y implanter 23 lots individuels et un îlot collectif. Début des travaux prévus cette année.

Le deuxième avec DUHO Immobilier qui implantera « route de Kédange » 8 maisons clés en main courant 2023.

Il est prévu la réfection d'une partie de la salle des fêtes avec la construction d'un atelier municipal. Quelques travaux de rafraîchissement (peinture murs et poutres) ont déjà été effectués.

La mise en enrobé d'une partie des usoirs de la «rue principale » a été réalisée en 2021, l'autre partie sera achevée cette année.

L'entreprise MOLARO va occuper une partie de la place située après le pont SNCF (à la sortie de la commune) d'où la pose d'un grillage et d'un portail afin d'éviter le dépôt d'ordures sauvages. Cela réduira considérablement les interventions de notre agent municipal.

**Création de
deux plateaux surélevés
« rue principale »**



**Ramassage
des déchets verts
après la tempête**

**Dégagement
chemin rural**



Aménagement de l'entrée du village

Soucieux du devenir des installations situées en entrée du lotissement, une réunion d'information avait été demandée par les résidents du lotissement Saint Clair. Mais au-delà de leur légitime demande, c'est tout le village qui est intéressé et concerné par ce projet que nous vous détaillons ci-dessous.

La réfection nécessaire et urgente de la salle des associations (construite bénévolement par les habitants de Hombourg-Budange en 1968/1969) a amené le conseil municipal à réfléchir sur la réalisation des travaux obligatoires au maintien des activités dans la salle. (Huisseries, carrelage, plafond et sanitaires)

Mis à part l'échiquier de la forêt, aucune association n'occupe de façon régulière cette salle et de surcroît, personne n'entretient ce local.

Le coût des travaux étant vraiment très élevés, le conseil a préféré ne pas procéder à sa remise en état mais réfléchir à une autre solution.

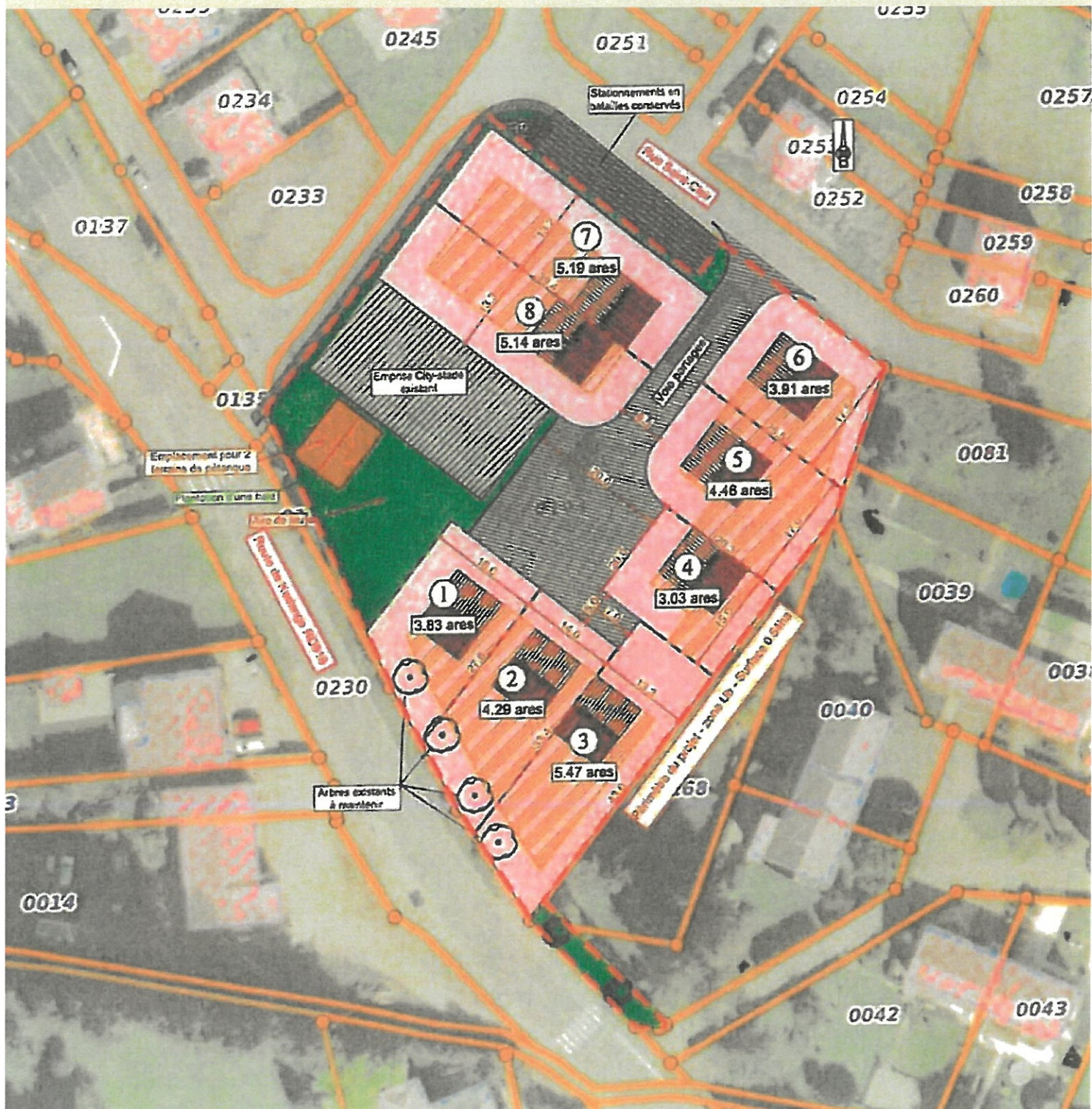
Les équipements sportifs devenant également vétustes et très peu fréquentés, les propriétaires de chiens pas toujours soucieux de ramasser les déjections de leur ami préféré font que l'entrée du village n'est pas une belle vitrine pour notre commune. La solution d'une extension du lotissement est alors envisagée.

Contacté par plusieurs lotisseurs, nous avons répondu favorablement à la proposition d'achat des terrains par la société DUHO immobilier pour un coût initial de 220.000€

Dans un premier temps le projet visait à y construire 13 habitations, mais soucieux du bien-être des habitants, le conseil municipal a souhaité limiter les constructions à 8 afin de préserver le city stade, un terrain de pétanque et créer une aire de jeux pour les petits. De ce fait le prix de vente a été ramené à 170.000€ et la démolition de la salle des associations est alors actée.

Une réflexion est menée concernant la nécessité ou pas de maintenir une salle des associations sur le territoire de la commune, et la création éventuelle d'une association des fêtes sera évidemment déterminante dans cette réflexion.

Projet « Route de Kédange »





Un peu de couleurs
dans la commune ...

Rentrée scolaire 2022/2023

Comme convenu,, la convention concernant le rassemblement pédagogique intercommunal avec la commune de Metzeresche a été dénoncée par le Conseil Municipal en décembre dernier.

Pour la rentrée prochaine, les enfants de maternelle et de primaire seront accueillis par les communes d'Aboncourt et Bettelainville. Dès que les derniers détails seront finalisés, une réunion avec les maires et les parents sera organisée afin de vous tenir informés.

Les inscriptions se feront à la mairie d 'Aboncourt aux dates suivantes:

-Ecole élémentaire: le lundi 02 mai 2022 de 8h30 à 16h00

-Ecole maternelle: le mardi 03 mai 2022 de 8h30 à 16h00

Les parents devront se munir du carnet de santé et du livret de famille.

MARRE ! MARRE ! et ENCORE MARRE !

d'être obligés de constater encore et toujours le manque de civisme et de respect de certains propriétaires de chiens, bien souvent les mêmes, qui pensent que ramasser les déjections de leur animal ne les concerne pas !



Une retraite bien méritée pour le Lieutenant Daniel HOSSANN

Le parcours de Daniel HOSSANN débute en un temps que les jeunes de moins de 20 ans ne peuvent pas connaître!!!

En effet, il intègre le CPI (centre de première intervention) de Hombourg Budange le 01/05/1986.

Après avoir réalisé toutes ses formations de bases BNS (brevet national de secouriste), REA (mention ranimation) et SR (secours routiers) il est nommé caporal en 1989, puis sergent en 1990.

En 1991 il est nommé sous-lieutenant et devient chef de centre succédant au lieutenant Lucien HIPPERT atteint par la limite d'âge.

Il sera nommé lieutenant en 1999.

Très attaché au devenir de sa commune et par conséquent au maintien du centre de première intervention, il mettra toutes ses forces pour le conserver à Hombourg-Budange. Malgré ses efforts les effectifs du centre ne cesse de diminuer et c'est avec un peu d'amertume qu'il se résout à une fusion avec le centre de Kédange sur Canner / Klang en 2018.

Cette nouvelle unité prendra le nom d'unité opérationnelle de Val de Canner dont il en est l'adjoint au chef d'unité.

Il prend en charge la formation des élèves de la classe de cadets de la sécurité civile nouvellement créée au collège de la Canner à Kédange en 2018. Il devient par la suite responsable des classes de cadets de la sécurité civile pour la 1^{ère} compagnie du Thionvillois.

En 2019 il est décoré de la médaille du mérite sapeur-pompier échelon or pour trente années de service. En décembre 2021 il se voit décerné le médaille du mérite départemental échelon bronze.

Le 31/12/2021, après 35 années de service, Daniel fait valoir ses droits à la retraite mais continue à promouvoir le métier de sapeur-pompier puisqu'il garde sa fonction de responsable de la classe de cadets de la sécurité civile du collège de la Canner.

Un grand merci pour ta disponibilité et ta gentillesse. Encore bravo pour ton engagement sans faille au service des citoyens. Nul doute que tu auras suscité nombre de vocations qui, nous l'espérons, prendront demain la relève.



Nous vous souhaitons une bonne retraite Lieutenant HOSSANN

Patriote avant tout

Être porte drapeau est un honneur et une fierté.

Ce n'est pas Monsieur Guy BANCK qui dira le contraire.

D'abord porte drapeau de la section UNC de Metzeresche, Monsieur BANCK a eu l'honneur de devenir le porte drapeau officiel de l'association « Moselle River 44 ».

Ainsi, depuis le 18 juin 2010, il participe, avec son drapeau, à un maximum de cérémonies patriotiques sans se préoccuper du jour, de l'heure ou de la météo.

C'est avec fierté qu'il porte nos 3 couleurs et nous lui souhaitons que cette fonction qu'il affectionne tant perdure encore et encore...



Bravo, bel exemple

A l'instar de certains esprits critiques de la commune, un grand merci à Madame Evelyne LIEPOLD qui a passé pratiquement 3 jours à nettoyer les abords de la mairie après la tempête alors que notre agent municipal était en arrêt de travail.

Elle entretient également les allées du cimetière.

Tout ceci dans un pur esprit de bénévolat.

Bel exemple de citoyenneté.



Ramassage déchets



Le week-end des 25 et 26 septembre 2021, a eu lieu dans notre commune, l'opération de ramassage des déchets.

Malheureusement, les volontaires étaient peu nombreux à se mobiliser alors que nous sommes tous concernés.

C'est dans une bonne ambiance que les participants ont parcouru les rues de notre village et ont rempli de multiples sacs de déchets.

Merci à eux et nous espérons que lors du prochain ramassage, les bonnes volontés soient au rendez-vous.



**Le prochain ramassage
est prévu le
dimanche 15 mai 2022.
Rendez-vous devant la
mairie à 10h00.**

Quand la jeunesse nous interpelle !

Hombourg-Budange est un petit village charmant, mais pour un petit village, c'est déjà bien pollué.

Alors je dis STOP à la pollution.

Le dimanche 26 septembre dernier, une équipe de 9 personnes a ramassé les déchets et j'en faisais partie.

Nous avons récolté des débris tels que mégots de cigarettes, papiers divers, des cannettes vides, des masques, etc...

On a trouvé des kilos de déchets.

Si la planète continue à se dégrader, on aura nulle part ailleurs où aller vivre !!!

Alors STOP à la pollution pour les générations à venir.

PENSEZ A NOUS !!!

Olivia KELLER, 12 ans



Barrage castors



Petit clin d'œil à nos amis constructeurs de barrage écologique !!! Non bien sûr, ce n'est pas eux qui ont réalisé celui-ci et même s'il y a des ragondins à HOMBURG-BUDANGE, cette photo et un bel embâcle, comprenez une accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau (en l'occurrence) des branchages.

Pour empêcher ces branchages d'entrer massivement dans la buse en fin de parcours, un système de rétention de débris a été installé par la commune. S'il empêche de boucher la buse et ainsi d'éviter une catastrophe, il oblige notre ouvrier communal à retirer régulièrement les bois qui s'accumulent après chaque grosse pluie.

Mais que serait-il arrivé si ce barrage avait cédé et que toutes ces branches étaient arrivées en même temps sur notre ouvrage à l'occasion de très fortes pluies ?

Pour le coup, grâce à lui, une catastrophe a sans doute été évitée.

La Mairie rappelle l'obligation aux riverains d'entretenir leur rive jusqu'au milieu du lit du fossé ou du ruisseau, (article L 215-14 du code de l'environnement) et de ne rien stoker sur les berges.

La commune se charge d'entretenir les passages busés dont elle est responsable.

Merci de vous engager à respecter ce principe qui facilitera la vie de tous et évitera les catastrophes que nous avons déjà connues.

En concertation avec le SIDEET une réflexion est engagée pour solutionner de manière durable les éventuels débordements importants. Dans un premier temps, deux tampons à grilles seront installés.

Harmonie est arrivée !!!

La première édition du festival de la matière a été organisée en 2008 sur le site de BUDING à l'initiative de l'ARC MOSELLAN

A l'occasion de sa 6^{ème} édition en 2013, Sylvain DIVO, Directeur artistique de l'événement et artiste réputé de notre région a permis à 5 sculpteurs sélectionnés au niveau international de donner leur vision de « l'homme et la nature », thème retenu de l'année.

Les sculptures réalisées ont été exposées un temps dans le parc de la Canner, puis, comme à chaque manifestation, proposées aux communes qui, à tour de rôle au fil des symposiums, peuvent en disposer.

Fait du hasard, signe du destin, « HARMONIE » l'œuvre retenue par notre commune a été réalisée par l'artiste UKRAINIEN Valériu CIUMACU .

Peut-on rêver à un monde dans lequel tous les pays vivraient en HARMONIE ?

Peut 'on y voir un signe, un heureux présage...demain sera un nouveau jour.

Un grand merci à l'entreprise SOMMEN Jean-Charles d'Hombourg-Budange qui nous a livré et installé la sculpture tant attendue, les frais de transport et d'installation étant pris en charge par le CCAM.



Valeriu CIUMACU
Ukraine
HARMONIE Hombourg-Budange

Les avez-vous déjà rencontrés ?

Déjà parue dans le Républicain Lorrain, il y a quelques semaines, une jeune entreprise d'Hombourg-Budange séduit de plus en plus de monde grâce à son projet de culture **du chanvre sativa L.**

Chanvre, cannabis, CBD sont autant de mots qui suscitent de nombreuses réactions et pourtant un marché explose ces dernières années, celui du CBD. Du cannabis légal qui n'a aucun effet psychoactif. Donc, n'ayez crainte aucune sensation de « planer » en consommant cette plante à l'histoire passionnante et ancestrale.

En effet, des traces archéologiques prouvent que le chanvre a été exploité par l'homme au néolithique. On le retrouve également et à la même période dans certains foyers préhistoriques au Japon et en Europe de l'Est il y a environ 11500 ans. Il s'agit de l'une des premières plantes domestiquées par l'homme tant pour ses fibres solides, ses graines oléagineuses nourrissantes et les propriétés médicinales de sa résine. Au fil des siècles, le chanvre a été exploité, adulé, décrié mais a toujours résisté.

C'est ainsi qu'Inès et Thomas, tombés amoureux de cette plante, se sont lancés dans sa culture en toute légalité mais pas n'importe comment. Ils cultivent sans engrais ni pesticide chimiques. Le duo revend ses produits en circuit court sous la marque "Entre nous". Leurs infusions, huiles, cosmétiques et autres produits à base de chanvre sont disponibles sur les petits marchés des communes voisines où vous pourrez les rencontrer (Aboncourt, Bertrange..) Vous pouvez également commander directement sur leur site internet, entrenous-shop.fr
De tout cœur nous leur souhaitons une belle réussite.



L'arbre aux quarante écus

Origine:

Seul représentant de la famille des Ginkgoaceae, le Ginkgo biloba est la plus ancienne espèce d'arbre terrestre. Son origine remonte à environ 300 millions d'années, ce qui lui a valu son surnom d'arbre fossile

Le Ginkgo biloba peut vivre plus de 1000 ans.

Autres noms: Arbre aux quarante écus, arbre aux mille écus, abricotier d'argent, arbre fossile, fontaine de jouvence, arbre du ciel, noyer du Japon.

Qu'est-ce que le ginkgo biloba ?

Symbole de sagesse dans certains pays asiatiques, le Ginkgo biloba est un arbre légendaire. Le secret de sa longévité s'explique de par sa composition et ses propriétés.

Les graines de l'arbre femelle et les feuilles renferment des principes actifs dont des flavonoïdes qui sont connus pour leurs pouvoirs antioxydants naturels et permettent notamment de lutter contre le vieillissement cellulaire et permet de protéger les capacités cognitives dont la mémoire et la concentration.

On dit que cet arbre est sacré et conservé près des temples. L'arbre femelle produit des amandes ,des ovules grillées sont délicieuses et consommées lors des mariages en Chine et au Japon mais elles doivent être consommées avec modération car elles sont toxiques pour certaines personnes.

Les feuilles lavées à l'eau bouillante puis gardées dans l'alcool servaient à améliorer la cicatrisation des ulcères et des ecchymoses.

De nos jours, on utilise la feuille pour améliorer la microcirculation.

Historique

En 1788, un botaniste de Montpellier achète 5 plants à un anglais pour la somme astronomique de 40 écus d'or chacun, d'où son nom l'« arbre aux quarante écus ».

En 1945, lors de l'observation portée sur la végétation après l'explosion atomique d'Hiroshima en 1945, un Ginkgo situé près d'un temple détruit situé à un kilomètre de l'épicentre, que l'on a pu observer le premier végétal à bourgeonner au printemps de l'année suivante. C'est une espèce très résistante aux radiations.

Dans le jardin

L'arbre aux 40 écus fleuri entre avril et mai. Il peut atteindre 20 à 30 mètres de hauteur.

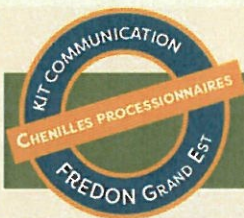
L'espèce est dioïque : il existe des individus mâles et des individus femelles. Il orne les jardins, avec ses feuilles en forme de trèfles verts et offre un tableau magnifique en automne, au début grâce à ses feuilles aux couleurs vertes, jaune vif, or puis lorsque les feuilles recouvrent le sol d'un tapis d'or !

Ses feuilles sont splendides et inspirent les créateurs pour la fabrication de bijoux.

On trouve très souvent des bracelets, des boucles d'oreilles ou autres bijoux ornés de ce symbole à la fois décoratif et porte-bonheur.

Vous pourrez certainement en observer dans notre village 😊.





La processionnaire du chêne signalée dans ma commune

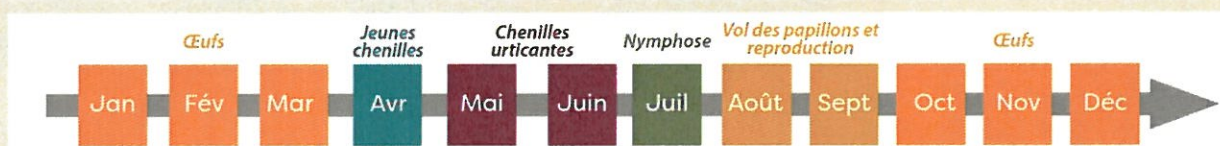


La chenille de la chenille processionnaire du chêne développe des soies urticantes à partir du troisième stade larvaire, au mois de mai. Ces soies sont libérées lors de stress ou depuis les mues des chenilles, qui changent de peau entre chaque stade. Ces soies contiennent un composé urticant qui provoque des démangeaisons, des allergies et œdèmes lorsqu'elles entrent en contact avec la peau et les muqueuses (yeux, gorge, ...).



Elles ont pour hôte les arbres du genre *Quercus* : les chênes. Les chenilles se regroupent sur le tronc pour former des nids souvent situés à l'aisselle des branches ou le long du tronc. Ce nid servira aussi à effectuer leur nymphose, permettant le passage du stade chenille au stade papillon entre juillet et août.

Cycle biologique de la processionnaire du chêne



La lutte biologique est un des moyens pour réguler les populations de processionnaires du chêne. Les mésanges sont réputées pour en consommer les chenilles. Les chauves-souris vont préférer la consommation des papillons nocturnes. D'autres espèces d'oiseaux et certains insectes peuvent aussi participer à la régulation, c'est pourquoi des mesures générales en faveur de la biodiversité sont envisagées dans la lutte contre cette espèce.



La chenille a été détectée dans ma commune, que puis-je faire ?

Restez à distance des zones où la processionnaire a été signalée. Si la zone ne peut être évitée, portez des vêtements couvrants, que vous laverez à 60°C pour inactiver le composé responsable des réactions. Évitez de vous frotter les yeux pendant ou après une promenade. Lavez-vous les mains soigneusement au retour.

Si vous habitez près des zones concernées, évitez de laisser sécher le linge en extérieur, lavez soigneusement les aliments provenant du jardin.

Si vous possédez des chênes, vérifiez la présence de nids, que vous pourrez faire retirer par une entreprise spécialisée. Si vous constatez la présence de nids de processionnaires sur l'espace public, merci d'en informer directement la mairie.

Pour plus d'information, scannez ce QR code :



Ou visitez le site : <https://fredon.fr/grand-est/>



FREDON Grand Est



Chenilles processionnaires

Dans notre commune, les foyers sont repérés, traités et brûlés par notre agent municipal.

En cas de constatation d'un nid, nous vous invitons à nous le signaler en mairie dès l'apparition des chenilles au pied de l'arbre.

En soutien à ces interventions et pour limiter la prolifération de ces insectes indésirables, la commune, avec la participation de la CCAM, s'est dotée de 40 nichoirs, en espérant voir des mésanges (rares prédateurs de ces chenilles) s'y installer.

Elles contribueront efficacement à la destruction de ces nuisibles.

Il est important de prendre soin de nos petits compagnons qui sont également très utiles pour nos jardins,

Quelques boules de graisse en hiver et des graines de tournesol seront la garantie de les retrouver en pleine forme à l'arrivée des beaux jours.



Associations



TTTTMC

Championnat d'Alsace Lorraine de Motocross, catégories Excellence, Trophée, 125 2temps mais aussi des jeunes pilotes espoirs 85 et 65cc et enfin des démonstrations de Kids (à partir de 6 ans). Début des courses 11h00, fin 18h00, restauration et buvettes sur place. Prix d'entrée 10€, gratuit pour les moins de 12 ans.



Les arts Hombourgeois

82 adhérents composent à ce jour les effectifs des Arts Hombourgeois qui regroupent les activités :

- ✓ Course à pied
- ✓ Vélo
- ✓ Marche / randonnée sportive

Malgré un contexte difficile lié à la crise sanitaire en 2021, le comité ainsi que les responsables de section, Alphonse Valente et Martial Grausem, ont mené différentes actions afin de maintenir l'esprit club au service de ses adhérents. Les Arts Hombourgeois se sont également ouverts à l'extérieur avec notamment :

-Le versement d'un don de 850€ à l'association des enfants de la SLAF à Distroff qui a permis de financer l'achat d'un vélo fauteuil adapté au handicap.

-Le principe était d'associer les adhérents à cette action solidaire, avec 7 150 kms parcourus au profit d'une bonne cause.

-La participation au traditionnel cross du collège de Kédange sur Canner avec encadrement des élèves de 5ème pour partager nos valeurs sportives. Des actions similaires ont été menées lors des courses pédestres dans les écoles de Metzervisse et Distroff pour marquer notre volonté d'encourager la pratique sportive auprès de nos plus jeunes.

Nous invitons toutes celles et ceux intéressés par nos activités à nous rejoindre pour partager des moments conviviaux et avec un esprit sportif.

Contact sur le site des Arts Hombourgeois :

association-des-arts-hombourgeois.blog4ever.com

L'échiquier de la forêt

L'Echiquier de la Forêt organise la "Fête des échecs" le samedi 23 avril 2022 dans la salle des fêtes d' Hombourg-Budange, après les annulations des éditions 2020 et 2021 en raison des mesures sanitaires. Deux tournois en 7 rondes (cadence rapide 2x15min) seront proposés aux licenciés :

A. Tournoi Open

B. Tournoi jeunes U12

et l'inscription au tournoi coûte 4€ (jeunes U20) ou 8€ (adultes) mais est offerte aux licenciés du club. Si un non licencié veut participer au tournoi, il peut commander une licence B auprès du club prix: 3€ (jeunes) ou 8€ (adultes). Si vous souhaitez des informations supplémentaires pour le tournoi ou pour jouer aux échecs, vous pouvez vous rendre au club (salle des associations-route de Kédange près du lotissement Saint-Clair) les mercredis hors vacances scolaires de 14h à 16h (jeunes) ou les vendredis de 20h15 à 23h30.



1 juin 2018 Echecs à Marange

Association 3^{ème} âge et amitié

De si longs mois d'attente, mais nous voilà de retour.

Depuis le jeudi 22 juillet 2021, nous nous retrouvons à nouveau dans la salle des fêtes, les premier et troisième jeudi du mois.



Le 16 décembre 2021, le club a offert un repas à ses adhérents au restaurant « Le Relais du Fort » à HELLING.

Le jeudi 3 mars 2022 pour l'assemblée générale, nous nous sommes donné rendez-vous à midi au « Restaurant de la Canner » à Kédange sur Canner » pour une choucroute puis retour à la salle des fêtes pour la présentation du bilan 2021 en présence de Madame Laurence HITZ, 1^{ère} adjointe au Maire.



Pour animer l'après-midi, nous avons organisé une tombola avec de nombreux prix offerts par des membres du club et les commerçants du secteur.

« MERCI A TOUS »

Nous avons une pensée pour notre secrétaire Francis CARIDROIT, décédé en 2021.

Vivement les prochains rendez-vous, la porte est toujours ouverte aux nouveaux amis /es.

La présidente, Maria KLEINE



Syndicat des Bassins Versants Nord Mosellan—Rive Droite

Le Mot du Président

Le Syndicat des Bassins Versants Nord Mosellan—Rive Droite a été créé en novembre 2018 pour succéder au Syndicat Intercommunal de la Canner, suite au transfert de compétence de la GEstion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI) aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunal.

Les EPCI membres ont ainsi pu transférer cette nouvelle compétence au Syndicat, qui gère donc l'ensemble des cours d'eau de son territoire.

Les compétences du Syndicat relèvent de 4 item de la GEMAPI, à savoir :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau,
- la défense contre les inondations
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines .

Dans ce cadre, outre le programme d'entretien et les actions ponctuelles sur les différents cours d'eau de son territoire, le Syndicat a engagé un programme de renaturation et de lutte contre les inondations de la Canner et de la Bibiche, et va débuter en début d'année 2022 un programme similaire sur le Manderen.

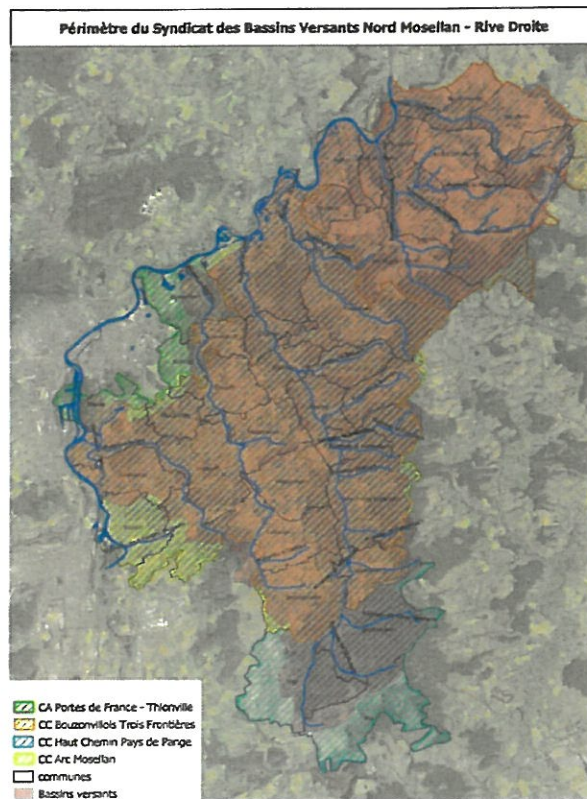
Le Président
Jérôme DEVELLE

Le périmètre du Syndicat

Les compétences exercées par le Syndicat sont ainsi la lutte contre les inondations et la gestion des milieux aquatiques.

Le périmètre du Syndicat des Bassins Versants Nord Mosellan — Rive Droite recouvre les bassins versants de la See, de la Bibiche, de la Canner, de l'Oudrenne, du Montenach et du Manderen.

Ceci représente 43 communes, 49 500 habitants, 183 km de linéaire de cours d'eau et 310 km² de surface de bassin versant.



Rappels Réglementaires ...

Le Code de l'Environnement indique que le lit des cours d'eau non domaniaux, tels que ceux présents sur le périmètre du Syndicat, appartient aux propriétaires des deux rives.

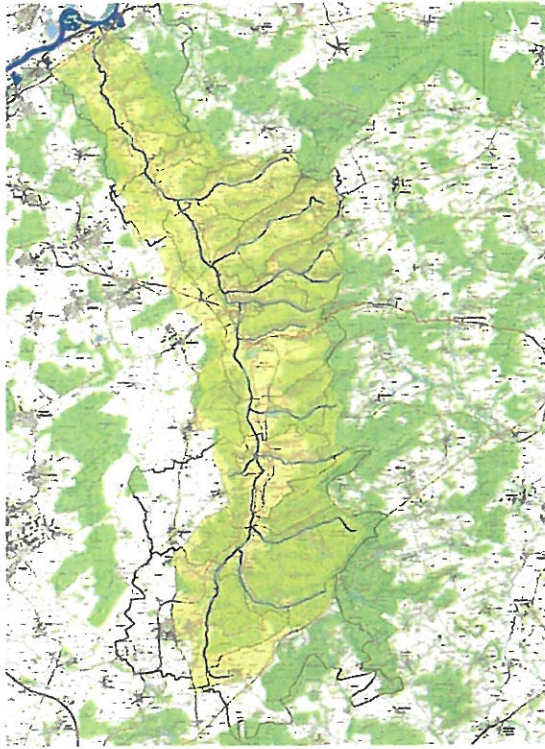
Aussi, le propriétaire est tenu à un entretien régulier qui a pour objet notamment de permettre l'écoulement naturel des eaux.

Il est recommandé aux propriétaires concernés de contacter le Syndicat avant tout travaux d'entretien.

Par ailleurs, il est rappelé que tous travaux de déblais, remblais ou constructions sont interdits en zones rouges et bleues des Plan de Préventions des Risques Inondations.

ZOOM SUR LE BASSIN VERSANT DE LA CANNER

Le Bassin Versant de la Canner :



La Canner prend sa source à Vry et se jette dans la Moselle à Kœnigsmacker, après avoir parcouru 34 km. Elle compte 9 affluents principaux, tous situés en rive droite. Elle draine un bassin versant d'une surface de 10 900 ha.



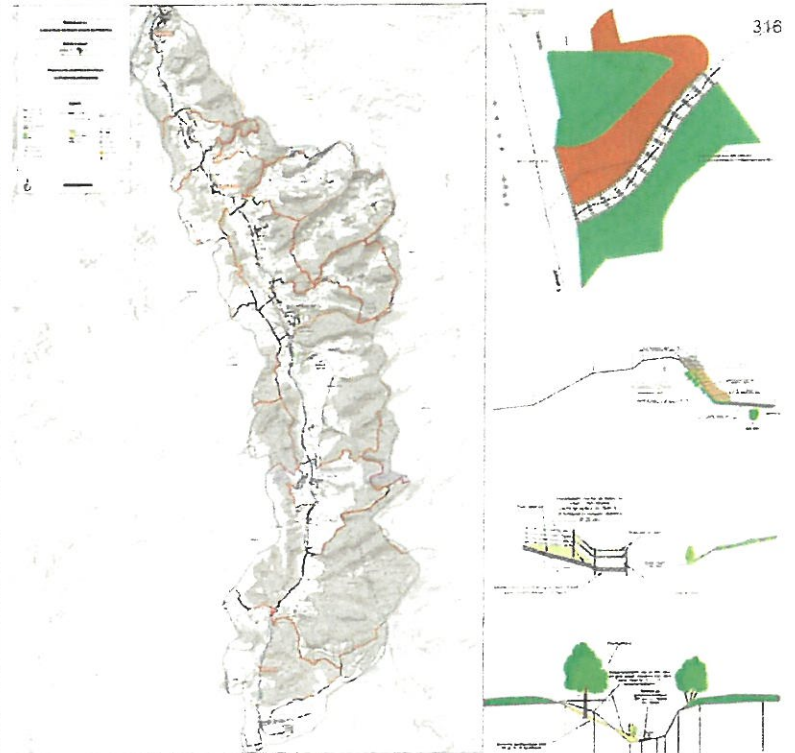
Programme de renaturation et de lutte contre les inondations de la Canner :

Ce programme, initié en 2016, débutera sa phase de travaux au tout début de l'année 2022.

Les entreprises Sethy de Metz et SW Environnement de Noviant aux Prés (54) seront chargées entre autres :

- De la réalisation d'une passe à poisson au Moulin de Mewinckel à Kœnigsmacker
- Du traitement de la végétation sur l'ensemble du linéaire
- De la mise en œuvre de stabilisations de berges en techniques végétales
- De la réduction des impacts liés à l'activité agricole (pose de clôtures et mise en place d'abreuvoirs ou de passages à gué)

Cette opération, d'un montant de 600 000€ HT, est subventionnée à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Région.



Contact en cas de désordres ...

Si vous constatez la présence d'embâcles (barrage fait de troncs et/ou de branches dans le lit de la rivière) sur un cours d'eau inclus dans le périmètre du Syndicat, vous pouvez le signaler, soit par téléphone au 03.82.59.89.15 soit par mail (contact@bassinsversantsnordmosellan.fr)



Etat civil

Bienvenue à Raphaël !

Né le 07 avril 2021 au foyer de Judith BAUER
et Stéphane ANGERMULLER.

Toutes nos félicitations.



Bienvenue à Lenny !

Né le 04 juillet 2021 au foyer de Gwendolyn KLEINE

et Alexandre CARON.

Toutes nos félicitations.



Ils se sont dit oui !!!



Madame Caroline
SOUMMANN et
Monsieur Bernard
ROGOWSKI
le 05 décembre 2020.

Monsieur le Maire a eu le plaisir de marier sa fille Sarah HILBERT avec Monsieur Julien SARDOU le 24 avril 2021.



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Ils nous ont quittés...

Mme FURSTENBERGER épouse KIEFFER, le 19 décembre 2020

Mme SIMEON veuve HIPPERT Marie-Thérèse, le 24 décembre 2020

M. De ROCHECHOUART De MORTEMART Charles, le 09 février 2021

M. BORDIGNON Jean-Claude, le 13 juin 2021

M. BONNICHON Denis, le 20 juillet 2021

Conseiller municipal et adjoint au Maire de 1977 à 1995

M. MOLARO Raymond, le 03 octobre 2021

Maire de la commune de 1971 à 2001

Mme MAUJARD épouse HUENTZ Marie-Noëlle, le 24 octobre 2021

M. CARIDROIT Francis, le 27 octobre 2021

M. CLEMENTZ Olivier, le 25 décembre 2021

Mme GUNIA épouse PILUTTI Véronique, le 30 décembre 2021



La mort n'est rien, je suis
seulement passé dans la pièce
d'à côté.

Je suis moi.

Vous êtes vous.

Ce que j'étais pour vous, je le
suis toujours.

L'agence « France services »

Vous rencontrez des difficultés pour faire certaines démarches en ligne, vous n'avez pas d'ordinateur ou de connexion internet ? L'Etat a créé le dispositif « France services » pour vous venir en aide, Basé à Metzervisse, il permet d'accompagner les administrés victimes de fracture numérique dans leurs démarches au quotidien.

**France
services**

LES SERVICES PROPOSÉS



Commune de Metzervisse



RÉALISER DES OPÉRATIONS EN AGENCE POSTALE COMMUNALE

envoi et réception de courriers, de colis, achat de timbres, demande de ré-expédition de courrier, versement et retrait d'argent (Jusqu'à 500€)



PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ

demande de carte vitale, suivi de remboursement, attestation de droits, changement de situation professionnelle



PRÉPARER SA RETRAITE

simulation de retraite, information sur les droits



DÉCLARER MES IMPÔTS

déclaration et paiement des impôts, accéder à mes documents fiscaux, renseignements sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source



ÉTABLIR MES DOCUMENTS OFFICIELS

pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, demande ou renouvellement de permis de conduire, de certificat d'immatriculation



FAIRE VALOIR MES DROITS

information sur la procédures et sur la saisie du Défenseur des droits face à un litige ou un conflit, demande d'extrait de casier judiciaire



AFFILIÉ(E) À LA MSA

création de compte, consultation de mes paiements, déclarations et demande en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite



CHERCHER UN EMPLOI

inscription / réinscription en ligne en tant que demandeur d'emploi, actualiser ma situation, consultation de mes paiements



CHANGEMENT DE SITUATION

déclaration de naissance, décès, demande de RSA, de prime d'activité, aide au logement

PERMANENCES HEBDOMADAIRES

LUNDI : Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) : de 09h00 à 12h00

Association Mosellane d'Aide aux Personnes Agées (AMAPA) : de 9h00 à 12h00 (3^{ème})

MARDI : Conciliateur de Justice : de 09h00 à 12h00

CARSAT : de 8h30 à 12h (2^{ème} et 4^{ème}) permanence sur la santé au travail uniquement

JEUDI : La Mutuelle Familiale : de 09h00 à 12h00 (3^{ème})

CAF : de 9h à 12h00 (1^{er} et 3^{ème}) sur RDV

VENDREDI : Écrivain public : de 10h00 à 12h00

Pour vos démarches en autonomie, un ordinateur est à votre disposition en libre service pendant les heures d'ouverture

Coordonnées :

France Services

228 Route de Volstroff

57940 METZERVISSE

03 82 88 50 00

france-services@metzervisse.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au samedi : 8h – 12h

Nouveaux horaires Agence Postale et France

Services à partir du 01/01/22

lun / mar / mer / ven / sam : 8h45 – 12h15

jeudi : 8h45 – 12h15 / 14h -17h



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Urbanisme

Communauté de Communes de Cattenom et Environs



VOS DÉMARCHES D'URBANISME

EN LIGNE À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022



VOS DÉMARCHES EN LIGNE

LES CERTIFICATS D'URBANISME, DÉCLARATIONS PRÉALABLES, PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS D'AMÉNAGER ET PERMIS DE DÉMOLIR POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS SOUS FORME NUMÉRIQUE.



PLUS SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURISÉ

LA DÉMATÉRIALISATION VIA LA PLATEFORME WWW.GEOPERMIS.FR FACILITE L'INSTRUCTION DES DEMANDES, LIMITE LES DÉPLACEMENTS ET PERMET UN SUIVI DE L'AVANCÉE DE LA DEMANDE JUSQU'À LA DÉCISION DE L'ADMINISTRATION (GRATUIT).



LA COMMUNE ET LE SIAU VOUS ACCOMPAGNENT

ET RESTENT À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE AIDE AU DÉPÔT DES DEMANDES.
SIAU : TÉLÉPHONE (03 82 82 59 26) • EMAIL (SIAU@CC-CE.COM).
PERMANENCE PUBLIQUE : MARDI ET JEUDI DE 08H45 À 11H45.

Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme - SIAU

5 Rue Saint-Exupéry • 57570 CATTENOM

Plus d'informations également sur www.ccce.fr



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

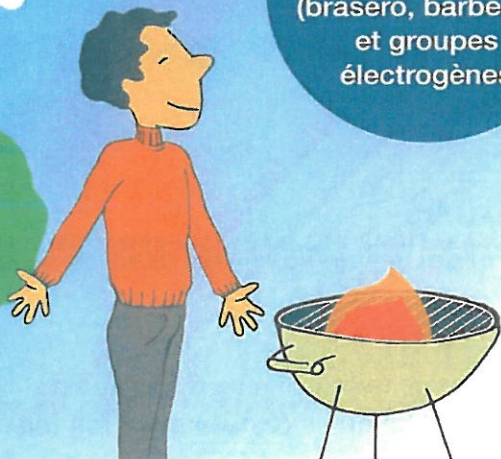
Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson



www.prevention-maison.fr

**Santé
publique**
France

CONSEILS PRATIQUES

Consignes de tri

- Tous les emballages plastiques : bouteilles, bidons, flacons, barquettes, sacs, films, pots...
- Briques et emballages en carton
- Emballages en métal
- Ordures ménagères (non recyclables et non valorisables en déchèterie).
- La vaisselle cassée (verre, porcelaine, faïence...)
- Objets en plastique cassés

Pour toute interrogation, retrouvez les consignes de tri sur le document « Simplifiez-vous le tri ! »

Les points d'apport volontaire

VERRE

- Textile,
- Linge de maison,
- Chaussures

PAPIERS

- La verre se recycle à l'infini (uniquement bouteilles, bocaux et pots en verre)

PAPIERS

- Tous les papiers se trient et se recyclent

Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur : www.arcmosellan.fr/pav

VENTE DE COMPOSTEURS

- 400 L > 25 €
- 600 L > 30 €
- Bio seau > 2 €

Règlement uniquement par chèque avec justificatif de domicile. Vente exclusivement sur rendez-vous auprès du Service Prévention et Gestion des Déchets de l'Arc Mosellan.



3 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE

Plus d'infos sur www.arcmosellan.fr/decheteries

GUÉNANGE

Boulevard de la Tournaille
Lundi : 14h à 17h*
Mardi au Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h*
* Du 01/04/22 au 31/10/22
fermeture à 18 h

KÖENIGSMACKER

Rue de la Gare
Mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 17h*
Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h*
* Du 01/04/22 au 31/10/22
fermeture à 18 h

ABONCOURT

RD 55
Lundi au Vendredi : 8h à 17h
Samedi : 8h à 13h

La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DE L'ARC MOSELLAN

Tél. : 03 82 83 21 57 - tapez 1
Mail : dechets@arcmosellan.fr

Retrouvez tous les informations sur www.arcmosellan.fr rubrique « Déchets »



Calendrier 2022 de collecte des déchets ménagers & recyclables

proposé par la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan



HOMBOURG-BUDANGE

HOMBOURG-BUDANGE - 2022



Collecte des ordures ménagères - Lundi



Collecte sélective - Jeudi en semaine impaire

Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52										
So	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Di	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Lu	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Ma	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Me	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
Je	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
Ve	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
Di	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							

Les dates de collecte des déchets ménagers sont à l'exception de jours de collecte suspendus (le 01/04/22, le 01/05/22, le 01/06/22, le 01/07/22, le 01/08/22, le 01/09/22, le 01/10/22, le 01/11/22, le 01/12/22).

Calendrier de collecte des déchets ménagers et recyclables de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan. Ce calendrier est à jour au 15/03/22. Toute modification sera publiée sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

Numéros utiles

Les urgences:

Sapeurs Pompiers: 18
SAMU: 15
Appel d'urgence européen: 112
Gendarmerie (Brigade de Guénange):
17 ou 03 82 82 64 24
Centre antipoison: 03 83 32 36 36

Les dépannages:

EDF Dépannage électricité: 09 72 67 50 57
Engie Dépannage gaz: 0800 473 333
VEOLIA EAU: 09 69 32 35 54
ORANGE Dépannage: 3900

Numéros divers:

Allo enfance maltraitée: 119	Santé jeunes: 3224
Violences conjugales: 3919	SOS enfants disparus: 116000
SOS femmes battues: 3919	Aide violence: 03 87 76 03 48
Médigarde: 0820 332 020	Sida Infos Service: 0800 840 800
Drogue-Alcool-Tabac Infos Services: 0800 231 313	Ecoute Alcool: 0980 980 930
Cancer Infos Service: 0805 123 124	Croix Rouge Ecoute: 0800 858 858
Ecoute Cannabis: 0980 980 940	Alcooliques Anonymes: 0969 394 020
SOS Amitié: 03 87 63 63 63	Don du sang: 03 83 44 62 62
Tabac Info Service: 3989	
Hôpital Bel Air (Thionville): 03 82 55 82 55	
Hôpital de Mercy (Ars-Laquenexy): 03 87 55 31 31	
Hôpital (d'instruction des armées)Legouest (Metz): 03 87 56 46 46	
Météo France: 3250	Renseignements Administratifs: 3939

Lien des différents opérateurs de la téléphonie mobile des opérateurs disponible sur le marché:

Cdiscount: <https://www.boutique-box-internet.fr/cdiscount-mobile/>

La Poste: <https://www.boutique-box-internet.fr/la-poste-mobile/>

Free: <https://www.boutique-box-internet.fr/free/contact/numero-service-client/>

SFR: <https://www.boutique-box-internet.fr/sfr/contact/>

Bouygues Telecom: <https://www.boutique-box-internet.fr/bouygues-telecom/contact/>

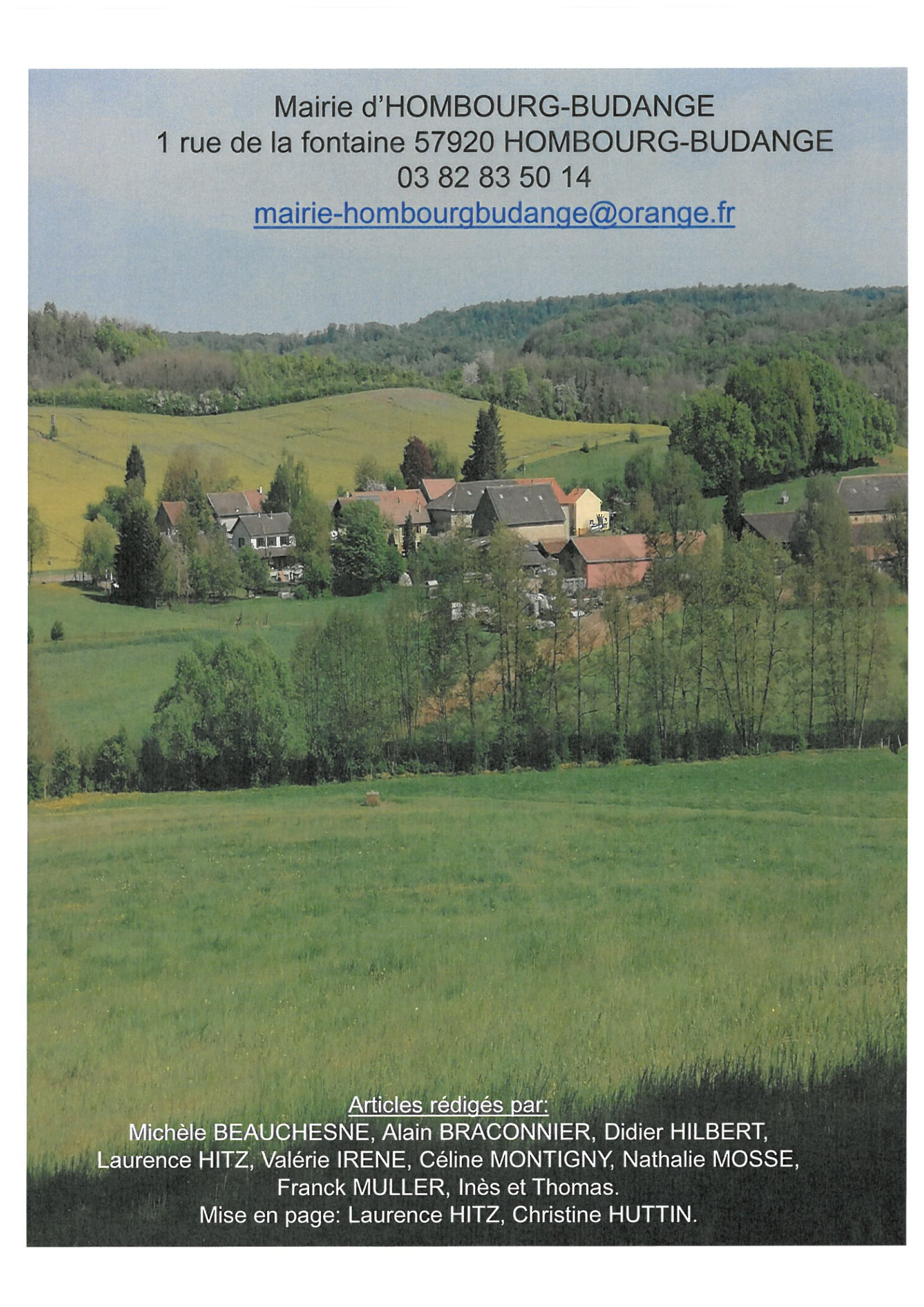
Free: <https://www.boutique-box-internet.fr/free/contact/>

Orange: <https://www.boutique-box-internet.fr/orange/contact/>



Les canards squattent les trottoirs de Budange !!!





Mairie d'HOMBOURG-BUDANGE
1 rue de la fontaine 57920 HOMBOURG-BUDANGE
03 82 83 50 14
mairie-hombourgbudange@orange.fr

Articles rédigés par:

Michèle BEAUCHESNE, Alain BRACONNIER, Didier HILBERT,
Laurence HITZ, Valérie IRENE, Céline MONTIGNY, Nathalie MOSSE,
Franck MULLER, Inès et Thomas.

Mise en page: Laurence HITZ, Christine HUTTIN.